



technika grzewcza

ELEKTROMET - *technique de chauffage*

**CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL
A BOIS ET CHARBON
avec trémie manuelle
à combustion supérieure**

EKO – KWRW

50 KW

**INSTRUCTION D'INSTALLATION, D'UTILISATION
ET DE GARANTIE**

Société des Appareils de Chauffage "Elektromet"
48-100 Głubczyce, Gołuszowice 53, www.elektromet.com.pl
service: serwis@elektromet.com.pl tél. 77/ 471 08 17; fax 77/ 485 37 24
service France : service@wicotek.com / tél. : 03 55 23 40 23



Avant d'installer et de mettre en service la chaudière de chauffage central, veuillez prendre note du manuel d' "Instruction d'installation, d'utilisation et de garantie" ci-dessous.

| | |
|--|----|
| 1.Rôle de la chaudière..... | 3 |
| 2.Données techniques de la chaudière | 3 |
| 3.Description de la chaudière..... | 4 |
| 3.1.Construction..... | 5 |
| 3.2.Régulation et dispositifs de la sécurité | 6 |
| 3.3.Equipement de chaudière..... | 7 |
| 4.Mise en place et installation de la chaudière dans la chaufferie | 8 |
| 4.1.Mise en place de la chaudière. | 8 |
| 4.2.Installation de la chaudière | 9 |
| 4.3.Utilisation des vannes mélangeuses..... | 11 |
| 5.Eau chaude sanitaire | 12 |
| 6.Mise en marche de la chaudière | 13 |
| 7.Opérations de contrôle avant la première mise en marche et du démarrage de la chaudière .. | 13 |
| 7.1.Démarrage de la chaudière | 14 |
| 7.2. Arrêt de la chaudière..... | 15 |
| 8.Exploitation et entretien de la chaudière..... | 16 |
| 9.Conditions de garantie | 17 |

Annexes :

- N° 1: Mode d'emploi du contrôleur avec la fiche de garantie
- N° 2: Fiche de Garantie de la chaudière



Le fabricant se réserve le droit d'introduire des modifications éventuelles concernant la construction de la chaudière dans le cadre de la modernisation du produit sans avoir à les inclure dans ces instructions.

1. Rôle de la chaudière

Les chaudières EKO sont conçues pour fonctionner avec les installations de chauffage central à eau dans des maisons d'habitation pour une ou plusieurs familles, petits bâtiments collectifs de vacances, ateliers, etc. Les installations de chauffage central peuvent fonctionner comme: **systèmes ouverts** possédant les dispositifs de sécurité conformément aux exigences de la norme PN-91/B-02413 ou **systèmes fermés** possédant les dispositifs de sécurité conformément aux exigences de la norme PN -B-02414.

Avantages de la chaudière:

- rendement élevé,
- fonctionnement économique,
- service et entretien faciles et rapides,
- faible émission de substances nocives,
- système d'alimentation en air de la chambre de combustion permettant son chargement complet.

Fonctions du contrôleur:

- commande de ventilateur
- commande de pompe de chauffage central/ECS et supplémentaire

2. Données techniques de la chaudière

La chaudière est conçue pour brûler:

- **combustible de base:** bois inférieur à 15° d'humidité, charbon fin,
- **combustible de remplacement:** houille de type 31.2 ou 32.1 catégorie: noisette, noix, lignite, bois sec d'humidité ne dépassant pas 19%.

| Paramètre | Unité de mesure | 50 | |
|--|------------------------------|----------|---|
| Puissance calorifique nominale | kW | 50 | |
| Puissance calorifique minimale | kW | 15 | |
| Rendement | combustible de base | % | 80 |
| | combustible de remplacement | % | env. 75 |
| Température de l'eau min./max. | °C | 40 / 85 | |
| Pression de service max. dans la chaudière | bar | 0,2 | |
| Charge de combustible d'une fois | kg | 135 | |
| Capacité en eau | dm ³ | 163 | |
| Tirage de la cheminée exigé | Pa | 20 ÷ 35 | |
| Coupe de trou de cheminée | cm ² | env. 350 | |
| Diamètre sortie de fumée | mm | 194 | |
| Dimensions | hauteur | mm | 1735 |
| | largeur | mm | 625 |
| | profondeur | mm | 1040 |
| Raccords de la chaudière | départ de l'eau de chauffage | | Filetage ext.1½" - 1 pièce; Fil. int. 1" - 2 pièces |
| | retour de l'eau de chauffage | | Fil. ext.1½" - 1 pièce |
| Vidange | | | Fil. int. ½" |
| Tension d'alimentation | | | 1~230 V/50 Hz TN-S |
| Consommation d'énergie électrique | W | | 80 |
| Poids de la chaudière sans eau | kg | | 455 |

Tab. 1. Dimensions et paramètres de fonctionnement de la chaudière pour la combustion du charbon fin

* pour le combustible de base

3. Description de la chaudière

3.1. Construction

Le corps de la chaudière (1) avec l'échangeur (2) est une construction en tôle d'acier soudée d'une épaisseur respective de 4 et 5 mm. La combustion du charbon a lieu dans la chambre de combustion munie de grille d'eau en acier (4). L'air est conduit sous la grille à l'aide du tuyau de soufflage à partir du ventilateur de soufflage (18) situé sur le côté droit de la chaudière et couvert par le capot du ventilateur.

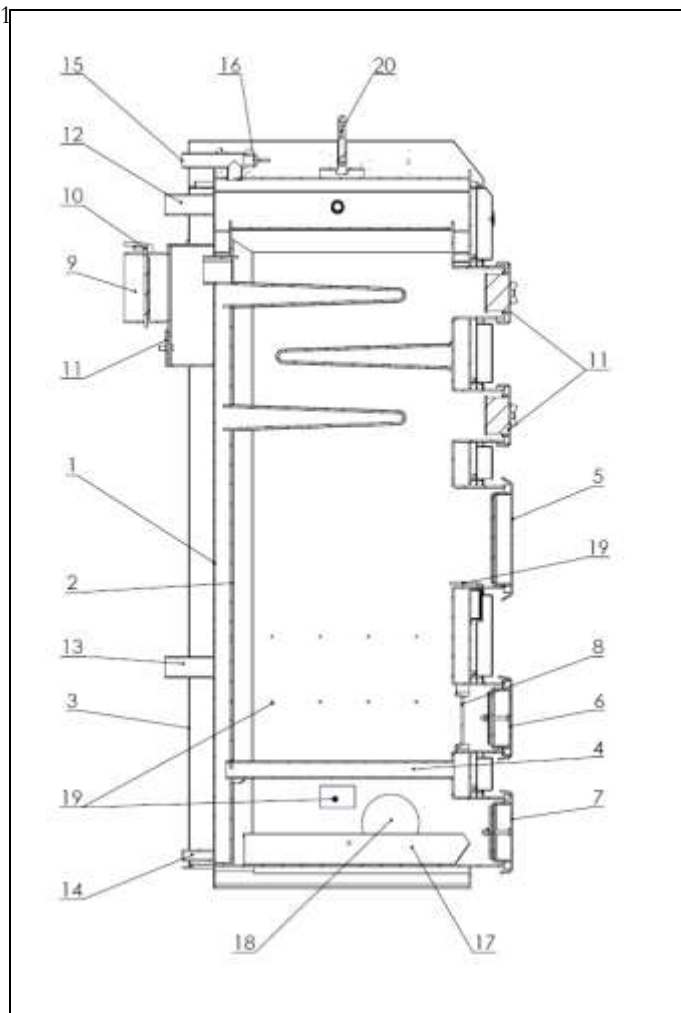
La partie supérieure de l'échangeur est constituée par les cloisons horizontales avec les conduits de fumée de forme appropriée et deux ou quatre turbulateurs (19) qui augmentent le captage de la chaleur des gaz de combustion.

La sortie de fumée de combustion (9) avec la cloison de régulation (10) et les raccords de l'eau (12) et (13) sont situés sur la paroi arrière de la chaudière. Le devant de la chaudière est équipé de trois portes (5,6,7,) permettant un accès facile à l'intérieur de la chaudière lors de son chargement, allumage, nettoyage et l'extraction des cendres du cendrier (17). Sous la sortie de fumée il y a une trappe de visite supplémentaire (11) permettant le nettoyage. Pour réduire les pertes de chaleur, l'ensemble du corps de la chaudière ainsi que les portes et la trappe de visite(11) sont protégés par une isolation thermique. L'habillage extérieur de la chaudière (3) est fait de tôle d'acier revêtue de peinture en poudre résistante.

La chaudière est commandée automatiquement à l'aide du contrôleur à microprocesseur situé dans le panneau supérieur de l'habillage (à droite). Le schéma de construction de la chaudière est présenté sur la figure 1.

Figure 1

- 1 – corps de la chaudière
- 2 - échangeur
- 3 - habillage
- 4 – grille d'eau
- 5 – porte de chargement
- 6 – porte d'allumage
- 7 – porte du cendrier
- 8 – grille
- 9 – sortie de fumée
- 10 - flap réglage débit de fumée
- 11 – trappe de nettoyage
- 12 – sortie chauffage
- 13 – raccords de l'eau de chauffage - retour
- 14 – vidange
- 15 - purge
- 16 – sonde chaudière
- 17 - cendrier
- 18 - ventilateur
- 19 - entrées d'air concurrentes
- 20 – ocillet de levage



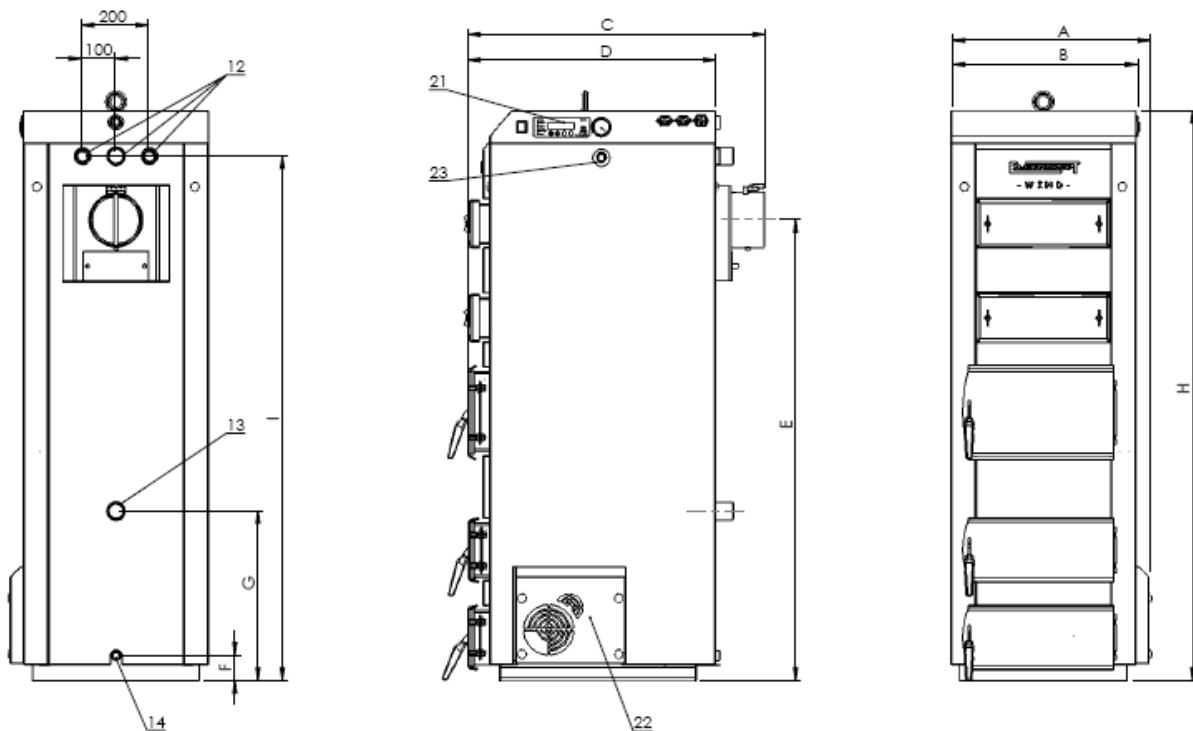


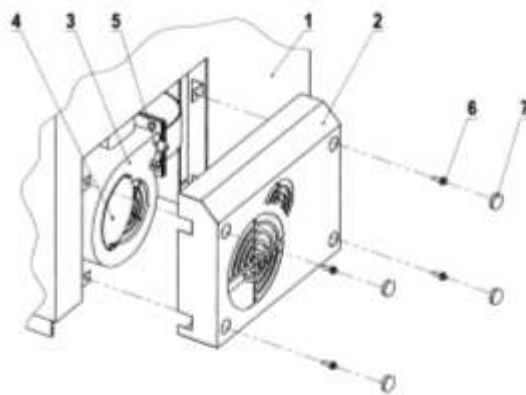
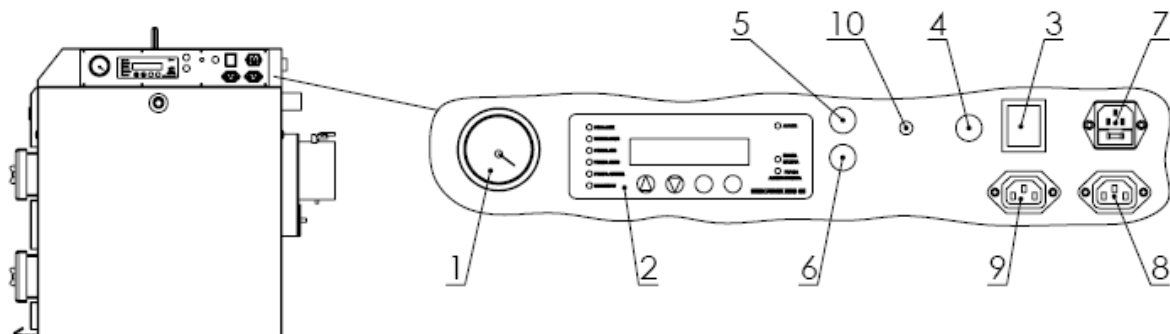
Fig. 2. Dimensions des chaudières EKO-KWRW

| | j.m | A | B | C | D | E | F | G | H |
|--------------------|-----|-----|-----|------|-----|------|----|-----|------|
| EKO-KWRW 40 | mm | 590 | 555 | 890 | 740 | 1370 | 75 | 505 | 1695 |
| EKO-KWRW 50 | mm | 625 | 590 | 1040 | 890 | 1420 | 75 | 575 | 1735 |

3.2. Régulation et dispositifs de sécurité

La chaudière est équipée d'un contrôleur qui régule le fonctionnement de la chaudière en commandant le fonctionnement du ventilateur de soufflage, de la pompe de chauffage central et de la pompe supplémentaire sur la base des indications:

- 1 : Manomètre de pression de service
- 2 : Régulateur
- 3 : Interrupteur général marche/arrêt
- 4 : STB (sonde thermique de sécurité)
- 5 : Sonde
- 6 : Sonde
- 7 : Alimentation avec porte fusible
- 8 : Alimentation pompe
- 9 : Alimentation pompe
- 10 : Témoin lumineux



- 1 - côté droit chaudière
- 2 - capot du ventilateur
- 3 - ventilateur
- 4 - flap réglage d'air
- 5 - joint
- 6 - écrous
- 7 - cache écrous



Le contrôleur de la chaudière est équipé d'une protection thermique (4). A chaque fois que le relais thermique est activé, il est impératif d'analyser et de déterminer la cause de la surchauffe de la chaudière et seulement après son élimination réactiver la chaudière.

3.3. Equipement de chaudière

L'équipement de chaudière se compose de:

- l'Instruction d'Installation et de Service avec la Fiche de garantie de la chaudière avec le contrôleur,
- le mode d'emploi du contrôleur,
- la notice de service et d'entretien et la fiche de garantie du ventilateur de soufflage,
- un tiroir du cendrier;
- un cure-feu (outil de nettoyage),
- un dégraisseur (outil de nettoyage),
- des pieds de nivellement - 4 pièces

L'équipement de contrôle comprend:

- un câble pour le raccordement de la pompe de chauffage central
- un câble pour le raccordement de la pompe ECS
- un capteur de température ECS (avec prise)
- un capteur de température des gaz de combustion (installé sur le rampant, prêt au raccordement, avec prise)
- un câble d'alimentation
- des coupe-circuits 6.3A – 2 pièces

4. Mise en place et installation de la chaudière dans la chaufferie



La chaudière en tant qu'appareil de combustion de combustible solide doit être installée conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par une société d'installation agréée qui est responsable de l'installation correcte de la chaudière permettant de l'exploiter de manière fiable et en toute sécurité et de garder les conditions de garantie.

Puisque la chaudière est équipée d'un contrôleur à microprocesseur et d'autres circuits électroniques, son installation et exploitation ne sont possibles que dans une pièce à température positive.

L'installation de chauffage de la chaudière devrait être réalisée selon le projet:

a/ de l'installation de chauffage central.

Il est important de garder une distance assurant la sécurité des matériaux inflammables.

b/ de l'installation électrique. La chaudière est conçue pour le raccordement de la tension de 230V/50Hz.

c/ de l'installation de la cheminée. Le raccordement de la chaudière à la cheminée peut être effectué uniquement avec l'autorisation du service de ramonage. Le tirage naturel exigé: $18 \div 35$ Pa.

d/ de l'installation de chauffage/ECS.

4.1. Mise en place de la chaudière.

A. Situer la chaudière sur une surface non inflammable en mettant sous la chaudière une plaque d'isolation thermique dépassant la base de la chaudière d'au moins 2 cm de chaque côté. Si la chaudière est située dans le sous-sol, il est recommandé de la placer sur un jambage de 5-10 cm. La chaudière doit être nivelée. Pour le faire, utiliser les 4 pieds fournis qui peuvent être vissés dans les trous taraudés de la base de la chaudière (Fig. 5).

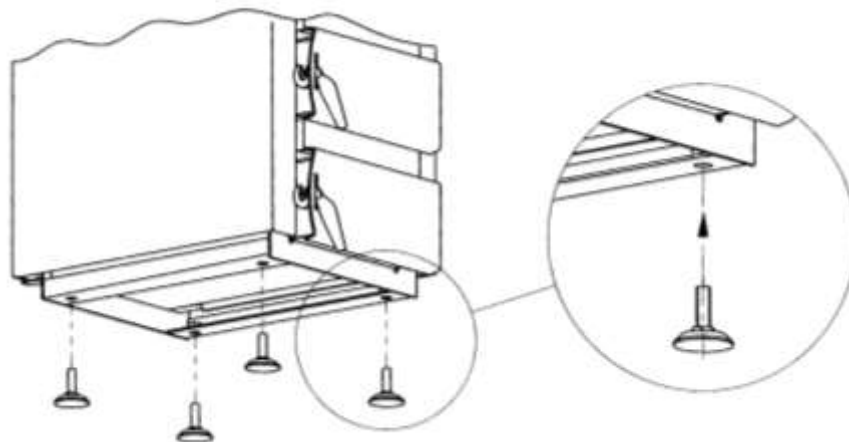


Fig. 5. Mise à niveau de la chaudière

B. La chaudière doit être située conformément aux réglementations relatives à la chaufferie avec un accès commode à la chaudière lors de son service et nettoyage. Pour cette raison, il est recommandé de garder une distance minimale d'au moins:

- min. 0,7 m du côté de la paroi arrière,
- env. 1 m du côté des parois latérales,
- min. 1,5 m devant la chaudière.

C. Autres recommandations:

- la hauteur de la chaufferie doit avoir au moins 2,2 m. Dans les bâtiments existants, la hauteur acceptable de la chaufferie peut avoir au moins 1,9 m sous la condition que la ventilation correcte soit assurée (ventilation double flux),
- la ventilation par soufflage doit être effectuée à l'aide d'un trou ouvert de section minimale de 200 cm² et de sortie située à la hauteur maximale de 1,0 m au-dessus du niveau du sol. La ventilation par aspiration doit être effectuée par un conduit d'évacuation de matériel non inflammable et de section minimale de 14 x 14 cm avec l'ouverture d'entrée sous le plafond de la chaufferie. Le conduit d'évacuation doit se terminer au-dessus du toit. Il est interdit d'installer les dispositifs de fermeture sur le conduit d'évacuation,
- la section de la cheminée ne peut pas être inférieure à 180 mm et supérieure à 300mm.

Stockage de combustible:

- la combustion efficace est assurée par le combustible d'humidité maximale de 20%. Le combustible doit donc être stocké dans le sous-sol ou dans un endroit sous un toit,
- stocker le combustible à 1m au minimum de la chaudière ou dans une autre pièce.



La chaufferie doit répondre aux exigences de la norme PN-87/B-02411. L'installation de chauffage central branchée à la chaudière doit être équipée d'un robinet de vidange qui doit être situé au point le plus bas de l'installation et le plus près possible de la chaudière.

4.2. Installation de la chaudière

Installation du chauffage central de système ouvert

L'installation du chauffage central de système ouvert (fig.9) doit être effectuée conformément aux exigences de la norme PN-91/B-02413.

Installation du chauffage central de système fermé

L'installation du chauffage central de système fermé doit être effectuée conformément aux exigences de la norme PN-B-02414.

La chaudière installée dans le système fermé **doit** être équipée d'une **soupape de sécurité** de pression d'ouverture de 2,5 bar et d'une **protection thermique** assurant l'évacuation de l'excès de chaleur p.ex. une soupape de sécurité à deux voies DBV1 - Fig. 6. (elle doit être installée conformément aux instructions de son fabricant). Comme la soupape DBV-1 est approuvée pour l'utilisation dans les installations d'eau jusqu'à 6 bar, en cas de pressions plus élevées un **détendeur** réduisant la pression jusqu'à 6 bar doit être installé devant la soupape. La pression minimale

requis dans le réseau: 2 bar. Une crépine capturant des impuretés solides doit être installée sur la tubulure d'alimentation en eau froide (ou avec un ballon tampon)

Quand la température de l'eau de chauffage atteint la valeur limite, ont lieu simultanément l'écoulement de l'eau chaude et l'amenée de l'eau froide. L'évacuation du fluide caloporteur doit être effectuée de sorte que le matériel du tube de vidange supporte la température supérieure à 100°C.

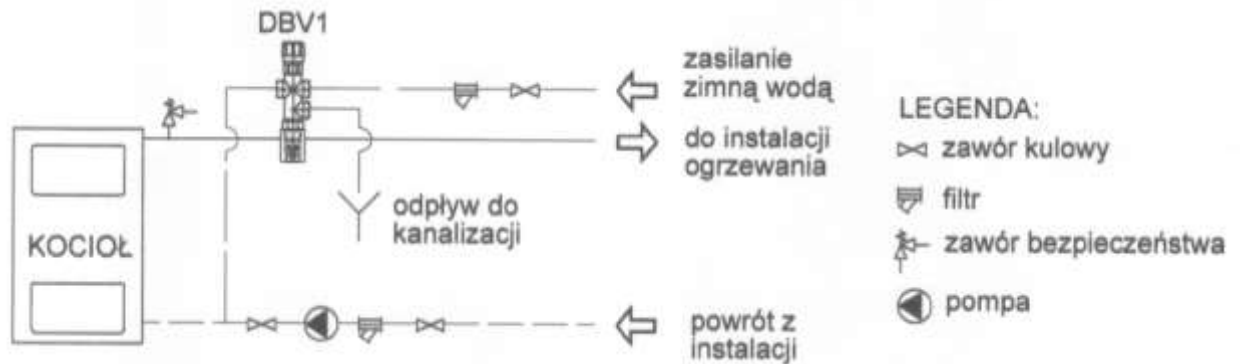


Fig.6 Schéma de l'installation avec une soupape de sécurité à deux voies DBV1.

[KOCIOŁ – CHAUDIERE; zasilanie zimną wodą – approvisionnement en eau froide; do instalacji ogrzewania – à l'installation de chauffage; odpływ do kanalizacji – écoulement à la canalisation; powrót z instalacji – retour de l'installation; LEGENDA – LEGENDE; zawór kulowy – vanne à bille; filtr – filtre; zawór bezpieczeństwa – soupape de sécurité; pompa – pompe]

Dans l'installation de chauffage central, il est important de bien choisir le vase d'expansion dont la capacité dépend de la capacité de l'installation de chauffage. En cas de vase d'expansion trop petit, à mesure que la température s'élève, la pression dans la chaudière (et dans toute l'installation de chauffage jointe à la chaudière) peut dépasser 2,5 bar. Cela entraînera un lancement de l'eau chaude par la soupape de sécurité avant l'ouverture des soupapes de sécurité thermique pour refroidir la chaudière. C'est pourquoi l'utilisation des soupapes de sécurité de plus de 2,5 bar de pression d'ouverture est interdite, il y a un risque d'endommagement de la chaudière. Le fonctionnement correct de la soupape de sécurité doit être vérifié systématiquement et conformément aux instructions de son fabricant.

4.3. Utilisation des vannes mélangeuses

Les vannes mélangeuses permettent de mélanger partiellement le fluide caloporteur sortant de la chaudière (alimentation) avec l'eau refroidie retournant de l'installation de chauffage (retour). De cette manière, "le retour froid" est évité et ces vannes fournissent une protection supplémentaire de la chaudière contre la corrosion et permettent son exploitation économique à des paramètres élevés, notamment lors des périodes de faible demande de chaleur.

Et ainsi:

- l'utilisation de la vanne à quatre voies permet de faire retourner une partie du fluide caloporteur de température élevée à la chaudière et d'augmenter ainsi la température de l'eau refroidie excessivement pendant le retour. Cette procédure empêche considérablement la condensation sur les parois de l'échangeur et contribue à prolonger la durée de vie de la chaudière,
- le maintien de la température élevée du fluide caloporteur dans le circuit de la chaudière formé par la vanne à quatre voies permet une utilisation plus efficace des possibilités de la chaudière pour chauffer l'eau chaude sanitaire,
- l'utilisation des vannes à trois voies permet de séparer le fluide caloporteur avec une possibilité de sa séparation complète p.ex. lors de la période d'été uniquement pour chauffer l'eau sanitaire.
- l'utilisation d'un groupe pompe-vanne thermostaté pour charger dans un ballon-tampon est recommandé.

5. Capteur ECS



Le capteur ECS sert à réguler la température de l'eau chaude sanitaire dans l'installation de chauffage central équipée d'un réservoir d'eau chaude sanitaire (chauffe-eau). Le contrôleur de la chaudière EKO est équipé de capteur ECS qui fonctionne uniquement avec les contrôleurs à microprocesseur. Le capteur ECS se compose d'un capillaire du capteur de température et du câble.

Montage du capteur ECS:

- placer le capillaire du capteur de température sur le réservoir d'eau chaude ou dans la tubulure conçue à cette fin.
-



Le capteur peut être monté uniquement dans l'installation équipée d'une pompe séparée pour ECS.

Placer le capillaire du capteur de température dans la tubulure du réservoir marqué **”capteur de température”** en le glissant jusqu'au bout et en protégeant le fil pour qu'il ne tombe pas. En l'absence de marquage sur le réservoir, il faut placer le capillaire sur l'enveloppe du réservoir sous l'isolation à 1/3 de la hauteur du réservoir. Le capillaire du capteur doit toucher directement l'enveloppe du réservoir en métal. Accrocher le fil aux éléments fixes se trouvant dans la pièce afin d'éviter le risque de son endommagement.



Les réglages de température de l'eau chaude sanitaire doivent être effectués selon le mode d'emploi de la chaudière et du contrôleur à microprocesseur. En cas de doutes ou questions relatives à l'eau chaude sanitaire, veuillez contacter le service d'usine de la chaudière.

6. Mise en marche de la chaudière



La mise en marche de la chaudière doit être effectuée par l'installateur ou l'utilisateur après la lecture attentive du mode d'emploi de la chaudière et du contrôleur ainsi que les conditions de garantie.

7. Opérations de contrôle avant la première mise en marche et le démarrage suivant de la chaudière

a) Avant la mise en marche de la chaudière, remplir le système de chauffage central avec de l'eau.

L'eau utilisée dans le système de chauffage doit être propre, sans substances comme huile, solvants ou autres produits chimiques agressifs. L'eau ne peut pas être "dure" (avec des sels de calcium). Si elle est d'une faible dureté, elle doit être adoucie chimiquement jusqu'à 7° dH (degrés allemands).

Il est recommandé de rincer l'installation avec de l'eau propre avant de la remplir avec de l'eau traitée. Cela permet d'éliminer les impuretés qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la chaudière.

Les systèmes de chauffage avec un vase d'expansion ouvert permettent le contact direct de l'eau de chauffage avec l'air donc l'évaporation de l'eau a lieu pendant la saison de chauffage.

Pendant la saison de chauffage, il faut maintenir un volume constant d'eau dans le système et faire attention à ce que le système de chauffage soit purgé. L'eau dans la chaudière et dans l'installation ne doit pas être remplacée sauf si cela est requis à cause de la réparation ou de la reconstruction de l'installation. Vider le système de chauffage de l'eau et le remplir à nouveau augmente le risque de corrosion et de formation du tartre



S'il est nécessaire d'ajouter de l'eau dans l'installation à travers la chaudière, effectuer cette procédure uniquement quand l'échangeur n'est pas chaud afin d'éviter l'endommagement de la chaudière.

b) Purger le système de chauffage (purgeur d'air fig.1 pos.16). La chaudière EKO est équipée de purgeur d'air permettant la purge de la chaudière et installé dans son couvercle supérieur.

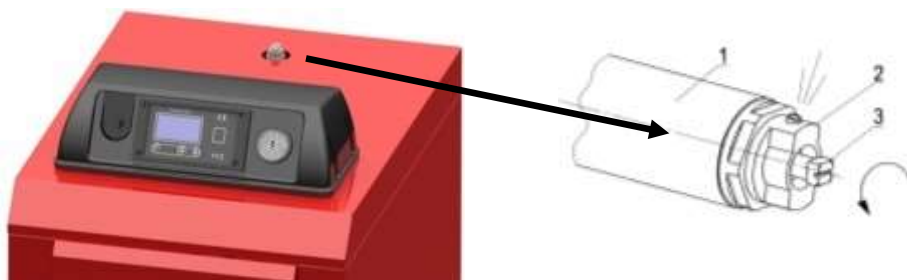


Fig.10. Purgeur d'air: 1 – tuyau du purgeur d'air, 2 – purgeur d'air, 3 - vis.

- c) Vérifier si les soupapes entre la chaudière et le système de chauffage sont ouvertes.
- d) Vérifier l'étanchéité du système de chauffage (resserrer le cas échéant)
- e) Vérifier le raccordement à la cheminée (cloison de régulation – ouverte).
- f) Vérifier le raccordement au réseau électrique (prise avec la mise à la terre). Dans la prise, la broche de protection doit se trouver dans la partie supérieure et la phase doit être reliée à l'orifice gauche.
- g) Vérifier la quantité d'eau dans l'installation de chauffage central,
- h) Brancher la pompe de chauffage central, ECS et supplémentaire si elles sont installées,
- i) Vérifier le fonctionnement correct des pompes en mode manuel du contrôleur,
- j) Insérer les turbulateurs des gaz de combustion de fig. 1, (facultatif)
- k) Vérifier la position du clapet de réduction du tirage naturel du ventilateur de soufflage. Il doit être complètement ouvert.

7.1. Démarrage de la chaudière.

- A. Allumer l'alimentation de la chaudière à l'aide de l'interrupteur principal illuminé dans le panneau de commande (après insérer la fiche du câble de raccordement dans la prise électrique avec la broche de protection (terre). Mettre l'écran latéral sur le ventilateur de soufflage en position: complètement ouvert.
- B. Verser du combustible dans la chambre de combustion par la porte supérieure de remplissage de sorte que le combustible se trouve au-dessous du rang supérieur des buses de soufflage. Placer l'allume-feu sur le combustible (papier, rabotures ou morceaux de bois secs, etc.). Pour allumer la chaudière, mettre le feu sous le combustible, fermer la porte de la chaudière et activer le mode ALLUMAGE. L'allumage terminé, le contrôleur passe au cycle FONCTIONNEMENT. La vitesse du ventilateur est réglée de manière fluide par le contrôleur conformément à la quantité et au type de combustible ainsi que selon les conditions de combustion. Le description détaillée du fonctionnement et du réglage du contrôleur se trouve dans le mode d'emploi du contrôleur
- C. Vérifier le fonctionnement de la chaudière lors de plusieurs cycles.
- D. Vérifier de nouveau l'étanchéité de la chaudière.
- E. Faire connaître le service de la chaudière à l'utilisateur.
- F. Noter la mise en service de la chaudière sur la Fiche de Garantie.



Avant d'ouvrir la porte de la chaudière, éteindre le ventilateur à l'aide de la fonction du contrôleur.

7.2. Arrêt de la chaudière

Après la saison de chauffage ou dans des situations d'urgence, l'arrêt de la chaudière doit être effectué comme suit:

- éteindre le contrôleur et le débrancher de l'alimentation électrique,
- enlever le reste du combustible et des cendres de la grille et du cendrier.

Bien nettoyer les surfaces intérieures de la chaudière, déboucher les buses de soufflage, laisser la porte du cendrier ouverte.



Il est strictement interdit de verser de l'eau sur le combustible ardent dans la chambre de combustion.



- La chaudière ne peut être manoeuvrée que par les adultes et après la lecture attentive de ce mode d'emploi. Il est interdit de laisser les enfants près de la chaudière sans surveillance des adultes.
- Si des gaz ou des vapeurs inflammables pénètrent dans la chaufferie ou s'il existe un risque d'incendie ou d'explosion pendant les travaux en cours (collage, vernissage, etc.), la chaudière doit être éteinte.
- Il est interdit d'allumer la chaudière à l'aide des matériaux inflammables.
- La flamme peut être contrôlée visuellement par la porte supérieure que l'on peut écarter. Il ne faut pas cependant oublier que cette opération augmente le risque d'échappement des étincelles dans la chaufferie.
- Après avoir contrôlé visuellement la flamme, fermer bien et immédiatement la porte.
- Il est interdit de surchauffer la chaudière de quelque manière lors de son exploitation.
- Il est interdit de placer des objets inflammables sur la chaudière ou à sa proximité.
- Lorsque les cendres sont enlevées du cendrier, les matériaux inflammables ne peuvent pas se trouver à moins de 1,5 m de la chaudière.
- Lors du fonctionnement de la chaudière à une température inférieure à 55°C, la condensation peut apparaître sur l'échangeur en acier et provoquer la corrosion à cause de la basse température qui raccourcit la durée de vie de l'échangeur.
- A la fin de la saison de chauffage, la chaudière et le tuyau de fumée doivent être soigneusement nettoyés.
- La chaufferie doit être propre et sèche.
- Toute manipulation des éléments électriques ou toute modification de la construction de la chaudière sont interdites.
- Il est strictement interdit de verser de l'eau sur le combustible ardent dans la chambre de combustion.

8. Exploitation et entretien de la chaudière.

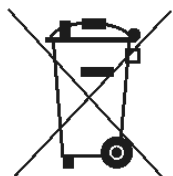
- 1) Lors du fonctionnement en continu de la chaudière, il est recommandé de nettoyer une fois par semaine la surface d'échange de chaleur du corps de la chaudière (parois latérales de la chambre de combustion, cloisons horizontales de l'échangeur, turbulateur des gaz de combustion, etc.) et de vérifier la non-obstruction des buses de soufflage. A cause de l'exploitation, les surfaces d'échange de chaleur deviennent sales ce qui peut entraîner l'obstruction des buses de soufflage et en conséquence diminuer le rendement de la chaudière et augmenter la consommation de combustible.

- 2) Au moins 1 heure avant le nettoyage, éteindre la chaudière à l'aide de l'interrupteur principal.
- 3) Il est recommandé de nettoyer le ventilateur de l'extérieur. Il est interdit à l'utilisateur d'enlever le ventilateur. Cette opération ne peut être effectuée que par l'employé du service. Nettoyer le ventilateur à l'aide d'une brosse sèche. Lors de ces opérations, la chaudière doit être débranchée de l'alimentation électrique.
- 4) Comme lors du fonctionnement du ventilateur, la surpression se produit dans la chambre de combustion, il est important de veiller à ce que l'étanchéité de la chaudière soit gardée (joint porte de la chambre de combustion, porte du cendrier, etc.).
- 5) Si la chaudière ne fonctionne pas depuis plus de 24 heures (p.ex. après la saison de chauffage), elle doit absolument être nettoyée.
- 6) Veiller à garder la faible dureté de l'eau qui ne peut pas dépasser 7° dH (sept degrés allemands). L'utilisation de l'eau de dureté plus élevée entraîne le dépôt de tartre, la diminution du rendement de la chaudière et la brûlure des tôles de la chemise d'eau.
- 7) Ne pas vider l'eau de la chaudière et de l'installation en été.
- 8) La chaudière doit être utilisée à une température d'alimentation entre 65°C - 80°C et à la température de retour minimale de 55°C. La température plus basse intensifie le phénomène de condensation de l'eau, notamment près de la tubulure de retour et du conduit d'échappement devant le rampant, ce qui augmente la corrosion et raccourcit la durée de vie de la chaudière. Afin de réduire ces effets, il est recommandé d'utiliser la chaudière à des réglages plus élevés et des systèmes de mélange équipés de vannes mélangeuses à quatre ou trois voies, voir: fig. 7 ÷ 9 ou utilisez un module de pompe vanne thermostatée entre chaudière et Ballon Tampon. Vérifiez la temp. d'ouverture du module 63/72°.



Avant d'effectuer ces opérations, s'assurer que la chaudière est débranchée de l'alimentation électrique (la fiche enlevée de la prise).

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)



Ce produit ne peut pas être traité comme déchet ménager. En assurant l'élimination appropriée, vous contribuez à protéger l'environnement naturel. Pour obtenir des informations plus détaillées sur le recyclage de ce produit, contactez votre service d'élimination des déchets ou le magasin où le produit a été acheté.

9. Conditions de garantie

1) Périodes de garantie:

- a) ELEKTROMET ci-après dénommé aussi LE GARANT fournit: 50 mois de garantie relative à l'étanchéité des soudures du corps de la chaudière et 36 mois de garantie relative à l'étanchéité du corps de la chaudière hors des zones de soudures à compter de la date d'achat de la chaudière mais pas plus de 60 mois à compter de la date de sa fabrication (uniquement pièces)
- b) Les autres composants de la chaudière, sauf les cas indiqués au point 2.c, ont une garantie de 24 mois à compter de la date d'achat de la chaudière mais pas plus de 36 mois de la date de sa fabrication.
- c) Les composants de la chaudière remplacés lors de la réparation sous garantie effectuée au cours de la première année d'exploitation de la chaudière (à compter de la date d'achat) ont une garantie de 36 mois relative à l'étanchéité du corps de la chaudière et une garantie de 24 mois relative aux composants de la chaudière. Les composants de la chaudière remplacés au cours de la deuxième et troisième année d'exploitation de la chaudière (à compter de la date d'achat) ont une garantie de 24 mois relative à l'étanchéité du corps et une garantie de 12 mois relative aux autres composants.

2) Etendue de la garantie:

- a) Le Garant assure le bon fonctionnement de la chaudière à la condition qu'elle soit installée, mise en marche et utilisée conformément à l'Instruction d'Installation et de Service.
- b) ELEKTROMET est responsable à titre de garantie en cas des vices physiques de l'appareil résultant de la faute du fabricant.
- c) Pendant la période de garantie, l'utilisateur de la chaudière a droit aux réparations gratuites des pannes résultant de la faute du fabricant. Les pannes qui empêchent complètement l'utilisation de la chaudière seront réparées par le service du fabricant comme urgentes dans un délai maximum de 60 heures à compter du moment de l'obtention de l'information par téléphone ou par écrit. Les endommagements, qui ne nécessitent pas d'interventions immédiates, seront réparés par le service du fabricant dans un dans un délai de 14 jours ouvrables à compter de l'obtention de l'information sur la panne. Dans des cas exceptionnels, p.ex. la nécessité de faire venir les pièces de réchange des fournisseurs, le délai de réparation peut être prolongé jusqu'à 21 jours ouvrables à compter de l'obtention de l'information sur la panne.

Toute défaillance du fonctionnement ou toute panne de la chaudière causée par:

- la mauvaise qualité du combustible utilisé,
- l'installation de la chaudière non conforme à l'Instruction d'Installation et de Service et aux dispositions légales,
- le mauvais choix de l'appareil,
- le mauvais choix et le mauvais état technique de la cheminée,
- le mauvais tirage de la cheminée,

ainsi que par

- les pièces en acier corrodées du corps et de l'échangeur (en particulier sur la paroi arrière de la chaudière) à la suite de la longue condensation de l'eau et des produits de combustion résultant de l'utilisation du combustible humide et du maintien de la basse température des gaz de combustion ou du fluide caloporteur sur le retour,
 - l'endommagement de la chaudière à cause de l'exploitation de l'appareil aux paramètres trop bas,
 - l'endommagement de la chaudière à défaut de l'évacuation des déchets et des produits de condensation de la cheminée,
 - le revêtement de vernis et peinture
- ne sont pas couvertes par la garantie.**

- 3) L'utilisateur est tenu de rembourser les coûts de transport de main d'oeuvre et de déplacement du service de garantie en cas de son appel injustifié, comme p.ex.:
- pour réparer l'endommagement résultant de la faute de l'utilisateur,
 - manque d'entretien de la chaudière
 - resserrage des conduites hydrauliques au cours du ré-allumage de la chaudière (dilatation normale des conduites peuvent exceptionnellement nécessiter le resserrage de celles-ci)
 - en cas de chaudière qui a été modifiée sans autorisation,
 - pour effectuer un contrôle de la chaudière,
 - pour la mise en service de la chaudière,
 - pour régler les paramètres de combustion,
 - en cas d'absence de tension dans l'installation alimentant la chaudière,
 - pour remplacer un coupe-circuit dans l'installation électrique de la chaudière,
 - à cause des difficultés liées à la mise en marche et à l'exploitation de la chaudière résultant de la mauvaise qualité du combustible (valeur calorifique, granulation, formation du laitier) ou dans les cas où la réparation n'est pas possible pour des raisons indépendantes du service, y compris:
 - à défaut du combustible approprié,
 - le tirage de la cheminée insuffisant,
 - la défectuosité de l'installation électrique alimentant la chaudière,
 - l'installation incorrecte de la chaudière.
- 4) L'utilisateur perd le droit à la garantie couvrant la chaudière si:
- a) il a modifié la construction de la chaudière sans autorisation,
 - b) il n'observe pas les recommandations relatives à l'installation, l'entretien et l'exploitation de la chaudière comprises dans l'Instruction de Service,
 - c) il vérifie l'étanchéité de la chaudière à l'aide de l'air comprimé,
 - d) il a modifié l'installation électrique de la chaudière ou y a branché des dispositifs de commande supplémentaires sans l'autorisation du service d'usine,
 - e) la chaudière n'est pas protégée thermiquement à l'aide d'une vanne mélangeuse à quatre ou trois voies contre la corrosion à cause de l'eau trop froide sur le retour au-dessous de la température du point de rosée,
 - f) il n'a pas réalisé ses obligations financières envers WICOTEK dans le cadre défini au point 2.c,
 - g) la chaudière sous garantie a été réparée par les personnes ou établissements ne possédant pas l'autorisation du garant,
 - h) en cas d'exploitation et de service de la chaudière par l'utilisateur non conformes aux instructions,
 - i) l'intervention d'un autre service non agréé
 - j) en cas d'endommagement et de fonctionnement incorrect résultant:
 - du transport inadéquat, y compris le transport à la chaufferie,

- de l'installation incorrecte de la chaudière,
- du dépassement de la température maximale admissible dans la chaudière,
- de la congélation de l'eau dans l'installation ou dans la chaudière,
- de l'ajout de l'eau froide à la chaudière chaude,
- de l'extinction de la chaudière avec l'eau,
- de la mise en marche de la chaudière sans quantité suffisante d'eau
- de la corrosion des composants en acier de l'échangeur résultant:
 - de la longue exploitation de la chaudière à une température de l'eau retournant de l'installation de chauffage central inférieure à 55° C,
 - du nettoyage peu systématique et superficielle de la chaudière de la suie, des cendres volantes, des sédiments de suie lors de l'exploitation et avant de longues interruptions dans l'utilisation p.ex. à la fin de la saison de chauffage,
 - de l'installation de la chaudière dans la chaufferie humide, du manque de ventilation ainsi que du manque de protection de la chaudière contre la condensation de l'eau sur les parois de l'échangeur après la saison de chauffage (il est recommandé de laisser la porte de la chaudière ouverte, de placer des matériaux hygroscopiques à l'intérieur, etc.)
- du tirage de la cheminée insuffisant,
- de l'utilisation de l'eau de dureté de 7° dH (degrés allemands) pour approvisionner l'installation de chauffage central et du dépôt de tartre.

5) La garantie ne couvre pas les dommages du contrôleur et du ventilateur causés par des décharges atmosphériques, surtensions du réseau électrique et pannes mécaniques, chimiques et thermiques ainsi que par des modifications et réparations faites par les personnes non autorisées.

6) **Autres**

- a) Le fabricant de la chaudière n'est pas responsable de la puissance de la chaudière mal choisie.
 - b) Le mode de réparation est défini par LE GARANT.
 - c) Les réclamations concernant la qualité de la chaudière doivent être déposées au service du représentant du fabricant (WICOTEK) au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la détection du défaut sous le numéro de téléphone **03 55 23 40 23 de 10h00 à 16h00**, par courrier électronique à l'adresse: service@wicotek.com, par internet à l'aide du site www.wicotek.com ou au point de vente agréé.
 - d) Les seuls documents autorisant le service du fabricant à effectuer la réparation sous garantie sont: la **Facture d'achat acquittée de la Chaudière** et la **Fiche de Garantie de la chaudière** dûment remplies accompagnés de **fiches de garantie et notices de service et d'entretien du ventilateur de soufflage**. Tous ces documents **doivent être** conservés par l'utilisateur lors de la période de garantie de la chaudière et présentés au service avant la réparation.
 - e) En cas de réclamation liée à la combustion incorrecte dans la chaudière (pas de tirage de la cheminée, l'effet de goudronnage, la fumée à l'intérieur de la chaufferie), l'information doit être obligatoirement accompagnée d'une photocopie de l'expertise du ramoneur constatant que le tuyau de fumée répond à toutes les exigences incluses dans la notice de service et d'entretien pour une chaudière donnée.
 - f) La garantie couvre uniquement les chaudières achetées et installées sur le territoire de la République française. (garantie constructeur hors main d'oeuvre et déplacement)
 - g) Dans les affaires non réglées par les stipulations ci-dessus sont applicables les dispositions du Code civil.
 - h) La limite financière ne pouvant excéder le prix de la chaudière hors pose, installation & taxes.*
- * Voir conditions générales de vente.